

1 – Pré-requis

Diplômes et équivalents

- **DUSCG 1^{ère} année** : être titulaire soit du **DCG** soit du **DECF** soit d'un **Master** ou de tout autre titre et diplôme admis en dispense du DCG, obtenu en France, ou dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.
- **DUSCG 2^{ème} année** : être titulaire du DUSCG 1^{ère} année ou de tout autre titre et diplôme admis en dispense du DSCG, sauf des UE 1, 4 et 7 ou avoir validé toutes les épreuves du DSCG autres que les UE 1, 4 et 7.

Statut et conditions en Apprentissage :

L'étudiant-apprenti est un salarié de l'entreprise soumis à la législation du code du travail. Eligibilité au statut d'apprenti : **être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat**, sauf cas dérogatoires (article L.6222-2 code du travail). Le contrat d'apprentissage comprend le temps de formation : les temps universitaires sont considérés comme des temps de travail rémunérés et l'étudiant a obligation de présence en cours.

Un étudiant non ressortissant de l'Union Européenne qui souhaite entrer en apprentissage doit absolument être en possession : d'un titre de séjour en cours de validité, d'une autorisation provisoire de travail, et être déjà présent sur le territoire français depuis au moins un an [selon les nouvelles dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 (article 20 septies codifié au 1er alinéa de l'article R.5221-7)].

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr ou sur le site du CFA de l'Université de Bordeaux : [Le CFA - Université de Bordeaux \(u-bordeaux.fr\)](http://Le CFA - Université de Bordeaux (u-bordeaux.fr))

La date du début du contrat doit intervenir au plus tôt 3 mois avant le début des cours et au plus tard 3 mois après. Les candidats qui n'auront pas signé un contrat d'apprentissage durant les **trois mois après la date de début de la formation** auront la possibilité de signer une convention de stage dans le cadre de la Formation Initiale, aussi, il est très fortement recommandé de **RECHERCHER UN CONTRAT** dès la **notification de la décision d'admission en DUSCG**.

2 – Coût global de la formation

Le coût comprend les droits de scolarité pour la préparation à l'examen national **ainsi que** les droits spécifiques au Diplôme Universitaire (accompagnement et suivi personnalisé de l'étudiant...). Ces tarifs ne concernent pas les apprentis.

- **Droits de scolarité 2024/2025** : l'information ministérielle sera connue en juillet 2024.

Pour information, les droits de scolarité 2023-2024 étaient de 170 € (les étudiants boursiers sont exonérés).

- **Droits spécifiques pour l'année 2024-2025** : selon grille tarifaire jointe (ci-dessous)

TARIFS	Etudiants Formation Initiale	Formation Continue Financée	Formation continue Non financée	Formation par apprentissage
Droits spécifiques DUSCG1	1300 €	6650 €	1 300 €	0 €
Droits spécifiques DUSCG 2 (2 tarifs*)	1300 € + 600 €* (de septembre à novembre N+1)	6650 € + 2800 €* (de septembre à novembre N+1)	1300 € + 600 €* (de septembre à novembre N+1)	0 €

3 – Calendrier

Date de la campagne	Date limite dépôt des dossiers	Date des commissions (sélection des dossiers)	Date limite des réponses (informations par mail uniquement à tous les candidats)
Du 02/04 au 03/05/2024	03/05/2024	Du 20/05 au 14/06/2024	Le 21/06/2024

Après la date limite de dépôt des **dossiers complets**, le Responsable Pédagogique statue sur les dossiers recevables. Il évalue les pré-requis, l'excellence universitaire/académique et le projet professionnel.

Toute décision sera communiquée uniquement par mail au candidat.

3 – Saisir votre candidature en ligne

Lien pour accéder à la plateforme des candidatures eCandidat :

<https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/>

- 1^{ère} visite sur eCandidat UB, cliquez sur « **Créer un compte eCandidat 2024-2025** »
- Si vous êtes étudiants à l'Université de Bordeaux, vous choisissez « Je suis étudiant à l'Université de Bordeaux pour l'année en cours » puis « **Connexion** » (identifiant ENT)
- Si vous n'êtes pas étudiant de l'Université de Bordeaux, vous choisissez « **Créer un compte** »
- Création de votre compte eCandidat : complétez toutes les rubriques (informations personnelles – adresse – baccalauréat – cursus interne – cursus externe – stages – expériences professionnelles)
- Quand vous avez complété votre compte, cliquez sur la rubrique « **Candidatures** » puis « **Nouvelle candidature** »
- Choisir « **Collège DSPEG - IAE - DU Expertise Comptable** » puis « **DIPLOME D'UNIVERSITE 2CYCLE** »
- Complétez le dossier avec les pièces demandées et répondez aux questions

OBLIGATOIRE : Liste des pièces à déposer sur eCandidat pour compléter votre dossier

- ✗ CV détaillé
- ✗ Lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée à l'attention du responsable de formation
- ✗ Copies des diplômes depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme obtenu :
 - DUSCG1 = DCG, DECF, tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG, Master ou diplôme conférant le grade de Master obtenu en France ou dans l'espace européen de l'enseignement supérieur
 - DUSCG2 = DUSCG1, tout titre ou diplôme admis en dispense du DSCG (sauf les UE1, 4 et 7) + copies du DCG et de son relevé de notes officiel **signé et tamponné**
- ✗ Copies des relevés de notes officiels **signés et tamponnés** depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme obtenu (de la 1^{ère} à la dernière année d'études supérieures)
- ✗ Copie du relevé de notes officiel du premier semestre **signé et tamponné** de l'année en cours (2023-2024) ou à défaut une **attestation sur l'honneur de l'école/université signée et tamponnée** sur l'impossibilité de fournir ce document au moment des candidatures.
- ✗ Pour les candidats ayant des bénéfices de notes du DSCG, fournir la copie du dernier relevé de notes officiel **signé et tamponné**
- ✗ Pour les étudiants étrangers : les traductions des diplômes obtenus depuis le baccalauréat, **certifiés conformes par des organismes officiels** (exemple : www.france-education-international.fr)
- ✗ Tout document susceptible d'étayer votre candidature (lettre de recommandation, Attestation TOEIC/TOEFL...). Ces pièces seront à rajouter avec les diplômes.

Lien : <https://www.iae-bordeaux.fr/programmes/etudiants-apprentis/processus-de-candidature-formation-initiale>